

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18591 - 72ÈME ANNÉE

Pic de consommation dans les commerces à La Réunion

Les Fêtes accentuent les inégalités entre Réunionnais



À La Réunion, près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. (Photo Toniox)

La période des Fêtes est celle où la consommation est la plus forte dans l'année. Elle révèle encore davantage les inégalités dont souffre La Réunion.

A La Réunion, la période des Fêtes bat son plein. Les magasins allongent leurs durées d'ouverture, et les familles dépensent plus que d'habitude. C'est donc le moment où le système capitaliste tente sa plus importante opération de séduction de l'année. Cet appel à consommer touche un pays frappé par de lourdes inégalités.

La publication INSEE Analyses d'octobre 2016 apporte un éclairage sur l'évolution de l'économie de La Réunion au cours des 70 dernières années.

L'INSEE rappelle les chiffres de la première enquête sur l'emploi à La Réunion. En 1967, le taux de chômage au sens du BIT atteignait déjà 23 %. L'économie n'a pas été capable de créer suffisamment d'emplois pour faire face à la création de la population active. Toujours au sens du BIT, le taux de chômage était en 2015 de 24,6 %. Cela signifie que malgré tous les fonds publics dépensés dans le traitement social du chômage, la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire.

La principale conséquence de ce manque d'emploi, c'est la pauvreté. INSEE Analyses d'octobre dernier relève que « du fait d'inégalités de revenus plus importantes, une part significative de la population ne peut pas encore accéder aux autres biens et services que ceux de première nécessité comme l'alimentation et le logement. Le taux de pauvreté reste en effet élevé : en 2010, il atteint ainsi 42 % contre

14 % en métropole. La Réunion compte autant de personnes vivant sous le seuil de pauvreté que le département des Bouches-du-Rhône, pourtant trois fois plus peuplé ».

Société à deux vitesses

Avec un tel contexte, la période des Fêtes révèle ces inégalités. La fréquentation des commerces atteint son pic, mais les prix sont les mêmes pour tout le monde. La lutte contre les inégalités est un des principaux combats du Parti communiste réunionnais. Elle se base sur une réalité qui est même reconnue par l'État. En effet, ce dernier verse à ses agents une prime pour faire face à un coût de la vie plus élevé qu'en France. Mais la majorité de la population est exclue d'une telle mesure, notamment les personnes qui dépendent d'un salaire ou de prestations sociales fixées par les pouvoirs publics: RSA, allocations chômage, SMIC notamment.

Le débat sur l'égalité réelle est donc l'occasion pour le PCR de poser un préalable. Il ne peut être question d'égalité tant que cette inégalité face à la vie chère ne sera pas retenue. À plusieurs reprises, le PCR a posé le problème à la ministre en charge du projet de loi sur l'égalité réelle. Yvan Dejean, co-secrétaire général du PCR, et Gérita Hoarau, sénatrice de La Réunion, ont ainsi interpellé Ericka Bareigts lors de son avant-dernière visite à La

Réunion, et durant son audition par la Commission des Lois du Sénat.

Quelle égalité réelle ?

Ils ont demandé ce que le gouvernement comptait faire pour régler cette question, en particulier quelles mesures à destination des personnes qui ne bénéficient pas de la prime de vie chère. À chaque fois, la ministre n'a pas répondu, préférant affirmer qu'elle est contre la suppression de la sur-rémunération alors que la question du PCR ne parlait pas de ce sujet. Une telle diversion ne pourra pas durer éternellement car pendant ce temps, le nombre de personnes qui ne bénéficie d'aucun aménagement pour faire face à la vie chère s'accroît. Et comment peut-on parler d'égalité réelle si le gouvernement continue d'organiser un système qui maintient les inégalités entre Réunionnais ?

M.M.

In kozman pou la rout

« Zanafan koshon, koshon mém ! »

Ala in provèrb k'i bote amoin bien. Pou kosa mi di sa ? Mi di sa pars sa i roprézan, pou moin, kékshoz o moins lé establ. Pou kosa moin la bézoin l'éstabilité ? Pars mi èm pa ditou rant dann l'inkoni. Nana in provèrb i di : lo shien i fé pa lo shate. Tan myé pars si zordi li téi fé lo shate, kosa li n'ora fé domin, é apré domin alor ? Mi koné pa kosa zot i anpans mé moin mi koné kosa mi profèr pansé. In l'égzanp : si ou i frékant in fiy é si ou i antan son momon trète son papa pli ba ké la tèr. Bin kosa ou na d'myé pou fèr ? Mi pans i vo myé prann out distans pars zordi sé mon shéri mon koko, é domin, sort d'van moin, alé krévé. Ou i pé dir li la pa konm son momon, i fo done ali in shans, donk ou i done in shans é kan ou lé bagué, ou lé bagué toulbon. Astèr ou i pans nout provèrb : zanafan koshon sé koshon mém ! Alé, ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

La crise des réfugiés s'aggrave : près de 5.000 morts en Méditerranée

L'Office international des migrants a publié hier le bilan au 21 décembre des déplacements de réfugiés en Méditerranée. Le nombre des passages clandestins est en nette baisse. Officiellement, l'OIM a dénombré l'arrivée de 358.000 migrants jusqu'à mercredi, alors que l'an dernier ils étaient plus d'un million. Par contre, le nombre de noyés a grimpé en flèche : 3.777 l'an dernier, plus de 4.900 depuis le 1er janvier 2016.

Cette évolution est la conséquence d'un raidissement de la politique des États de l'Union européenne vis-à-vis des victimes des guerres lancées par les dirigeants occidentaux au Moyen-Orient. L'an dernier, la route principale allait de la Turquie à la Grèce. Plus de 850.000 personnes l'avait utilisée en 2015, contre 173.000 en 2016. Cette année, un accord entre l'Union européenne et la Turquie a rendu possible le renvoi immédiat dans ce pays des migrants arrivés sur les terres européennes par cette voie. Elle a donc amené un déplacement des flux vers une traversée beaucoup plus dangereuse, des côtes de la Libye à l'Italie.

Depuis le début de l'année, 180.000 réfugiés ont tenté de passer par cet itinéraire très périlleux. Plus de 4.400 d'entre eux sont morts par ce passage.

En 2016, la crise des réfugiés s'est donc aggravée. Les mesures pour restreindre le flux n'ont pas contribué à l'atténuer, car le nombre de victimes est en hausse. Or la tendance est au durcissement des mesures destinées à empêcher les réfugiés de venir en Europe. Si rien ne change, des milliers de personnes paieront encore de leur vie le prix de ces décisions politiques.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Mi èmré bien trouv in n'afèr konmsa dann dokiman nout parti

Parti kominis i prépar son névyèm kongré pou komansman lo moi d'févriyé. Konm pou shak kongré, mi pans la tête in pé i doi shofé. Pou in bon rézon ! Sé ké nout dirizan, konm nout militan i vé sak nana dé myé pou nout parti é i vé galman ké nout kongré i mark in date inportan dann l'istoir nout péi La Rényon.

Zistoman moin té apré kalkil sa kant toud'in kou moin la rapèl sak nou téi apèl, dann tan, lo bann tèz lo parti kominis rényoné : in sinp dokiman tiré avèk la ronéo é dann so dokiman mi souvien bien an avoir trouvé avèk kontant man plizyèr paz dsi l'istoir La Rényon.

La-dan téi parl l'ésklavaz, téi parl galman la lite bann maron la sov dann boi. Téi parl l'angazman. Touléka té i anparl tout lo tourné-viré l'istoir nout péi épi lo blokaz nou téi koné dann tan l'ané 1959 kan gouvèrnman La Frans la desid bayone nout pèp par la frode éléktoral épi la vyolans, arzout ankor avèk sa la koriopson.

Zot i pans in parti i doi okip l'istoir son péi ? Pètète zot i pans sé in n'afèr rézèrvé pou bann l'istorien obzékatif épi syantifik ? Pou moin sa sé in pé d'la foutèz pars lo sans l'istoir sa lé pa rézèrvé pou bann éspésyalis sirtou kan ni vé konète nout pasé, pou demaye nout prézan épi prépar nout l'avnir.

Ala pou kosa mi èmré artrouv dann bann tèz nout névyèm kongré sak moin la dékouv émèrvyé dann bann tèz nout kongré 1959.

Justin